

La **revue** des
propriétaires privés

Parlons Forêts

CNPF
Occitanie

Dossier :
Marché du bois en
Occitanie



| | |
|---|----|
| ■ ÉDITORIAL | 2 |
| ■ TEMPÊTE | 3 |
| ■ DOSSIER Marché du bois en Occitanie Quelles tendances en 2025 ? | 5 |
| ■ LA SANTÉ DES FORÊTS OCCITANES EN 2025 | 9 |
| ■ L'ENRICHISSEMENT D'UNE PINÈDE... | 10 |
| ■ BRÈVES | 12 |

CRPF - 7 Chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél. 05 61 75 42 00
<https://occitanie.cnpf.fr>

Directeur de la publication :
Amaury de Galard

Comité de rédaction :
Céline Bergès-Sellam, Élise Buchet,
Yann Clément, Jean-Michel d'Orazio,
Sébastien Drouineau, Bruno Gallion,
Mathilde Harel, Johann Hübelé,
Olivier Picard, Florian Prudhomme,
Emmanuel Rouyer.

Mise en page : Patricia Ortiz

Impression : PARAGON
Axe Seine Immeuble Parallèle
1 Rue du 1^{er} Mai
92000 Nanterre
Tél. : 01 46 49 41 00
ISSN : 3039-6824

Dépôt légal : date de parution

Abonnement : gratuit sur demande

Ont collaboré à ce numéro :
Capucine Badinier, Élise Buchet,
Jean-Christophe Chabalière,
Jean-Michel d'Orazio,
Sébastien Drouineau,
Amaury de Galard, Olivier Picard.

Revue imprimée sur papier certifié :



EDITO

Les forêts, mises à rude épreuve, montrent l'urgence d'une politique forestière régionale



Après les incendies de l'Aude de l'été 2025, Nils et Pédro ont soufflé des pans entiers des forêts de l'Hérault principalement, mais aussi de manière plus diffuse 9 des 13 départements d'Occitanie. Ces deux tempêtes sont arrivées alors que les sols étaient détremés après plusieurs semaines d'une météo hivernale douce, mais très humide.

Le CNPF s'est immédiatement mobilisé pour apporter des informations aux propriétaires forestiers, aux mairies, pour les inciter à la prudence, sans se précipiter, dans la mesure où les risques provenant des arbres enchevêtrés sont élevés. Laisser faire les professionnels.

Une fois de plus, le CNPF était au côté des propriétaires, des gestionnaires, de la DDT pour faciliter les procédures d'urgence, car il est facile de prévoir les risques à venir si rien n'est fait pour sortir les chablis des forêts. Et il est crucial de renforcer l'équipe actuelle pour faire face ! Un fonds d'urgence serait utile face à cette récurrence de crises.

Cet afflux de bois issus des tempêtes survient dans un contexte industriel inquiétant avec le groupe Fibre excellence fragilisé, par une absence de rentabilité de la production électrique, par un approvisionnement qui se raréfie, avec des coûts plus élevés, et finalement une confiance qui s'étiole avec les fournisseurs. Alors que les besoins de débouchés pour les bois d'éclaircie sont essentiels pour mener la sylviculture. Typiquement les bois mis à terre par Nils et Pedro pourraient approvisionner cette papèterie. Mais dans quelle mesure ?

A cela s'ajoute une tendance durable d'une mobilisation des bois qui s'affaiblit et qui peut s'expliquer par la combinaison d'un manque de DGD, d'un manque d'ETF, d'un manque d'accès aux massifs forestiers, d'une demande sociétale en faveur de la conservation.

Il s'agit donc en urgence de régénérer une politique forestière régionale dans la 2^{ème} région forestière métropolitaine vulnérable, qui donne une perspective aux acteurs économiques dans la gestion des crises afin d'aider à cicatriser rapidement et d'éviter de combiner les crises entre elles !

Amaury de GALARD,
Président du CRPF Occitanie

Tempêtes sur les forêts occitanes



Parcelle sinistrée suite au passage de Nils

Du 11 au 12 février, la tempête Nils balayait l'Occitanie, suivie, quelques jours plus tard, de Pedro. Dans un contexte de sols détrempés déstabilisant les peuplements, de nombreux territoires font face à d'importants dégâts forestiers. Le département de l'Hérault, et plus particulièrement un territoire allant du Minervois jusqu'à l'Espinouse, concentre les dégâts les plus massifs. Un traumatisme important pour les propriétaires sinistrés et un vaste chantier d'exploitation à mener à bien.

Des dégâts importants mais à préciser

Si aucun secteur n'est complètement épargné, les chablis sont nombreux mais généralement diffus sur l'ouest de la région, notamment dans le Gers. L'est des départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude : Vallespir, Fenouillèdes, massif des Corbières, Minervois..., connaît également des dégâts importants. Cependant, les dommages les plus massifs sont situés dans une zone englobant les Hauts-cantons de l'Hérault, mais aussi l'est du Tarn, le sud de l'Aveyron et le nord de l'Aude.

Les résineux, non défeuillés en hiver, sont les plus concernés : en premier lieu le Douglas, très représenté dans le Haut-Languedoc mais aussi l'Épicéa et le Sapin. Plus en plaine, les pins sont également très touchés. Du côté des feuillus, les dégâts concernent notamment les peuplements de Châtaignier, de Hêtre et de chênes (Hérault, Pyrénées-Orientales). Sur la façade ouest, ce sont essentiellement les peupliers et, dans une moindre mesure, les chênes. Les fortes précipitations hivernales ont constitué un facteur aggravant accentuant les phénomènes de chablis.

Difficile encore d'annoncer des surfaces et, *a fortiori*, des volumes. Souvent impraticables plusieurs jours après les deux tempêtes, les forêts sont loin d'être encore toutes visitées et des travaux de télédétection sont en cours pour préciser ces informations. La première estimation « à dire d'expert » des volumes de chablis, qui pourraient avoisiner 500 000 m³ pour

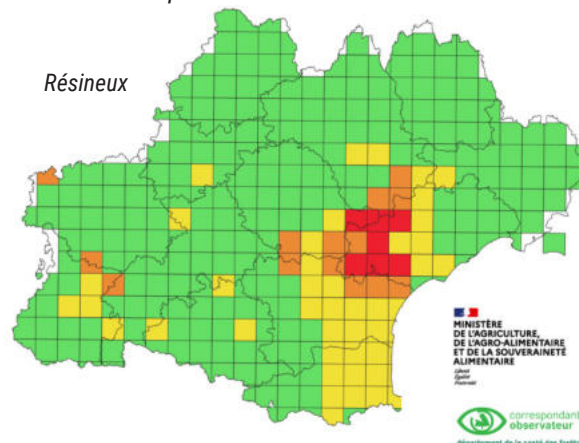
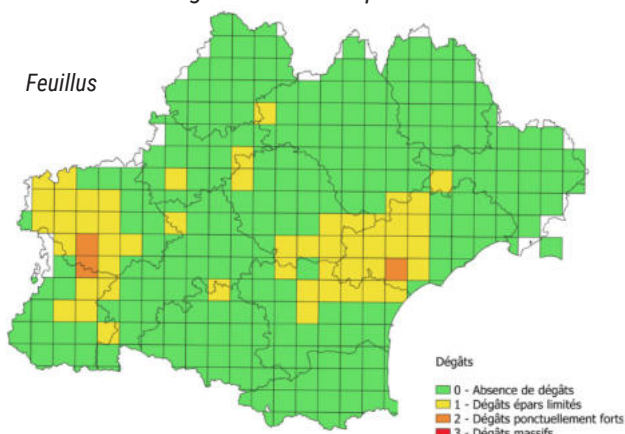
les forêts publiques et privées, donne une idée de l'ampleur du phénomène : cela représente environ le cinquième de la récolte annuelle de bois en Occitanie !

Des enjeux à court, moyen et long termes

Bien entendu, des consignes de vigilance ont d'abord été transmises aux propriétaires forestiers : ne pas se mettre en danger en intervenant seuls dans des peuplements très déstabilisés, mais aussi ne pas s'engager « les yeux fermés » dans des opérations d'exploitation insuffisamment préparées. En effet, la récolte des bois-chablis doit rester conformes à la réglementation, limiter les pertes financières pour les propriétaires et s'organiser de manière à gagner en efficacité et à limiter les risques induits. Très tôt, le CNPF Occitanie a diffusé les principales informations à connaître pour les propriétaires privés concernés. Celles-ci sont reprises sur une page de son site internet, accessible via le QR-Code ci-dessous.



Dégâts liés aux tempêtes Nils et Pedro - état des lieux au 25 février à partir des éléments connus



Sous l'égide de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, les acteurs forestiers se sont rapidement réunis pour partager les constats et se coordonner. Malgré leur importance, la filière régionale devrait être en capacité d'absorber les volumes de bois abattus. Reste à faire en sorte que ce vaste chantier s'organise le plus rationnellement possible en tenant compte de certains points de vigilance :

- Si certaines essences, comme les Douglas, peuvent supporter un certain délai d'exploitation sans trop se déprécier, d'autres, comme l'Épicéa ou les pins, sont plus fragiles. Pour ces essences, les chablis peuvent de plus être des foyers de développement de ravageurs : les scolytes, capables ensuite de s'attaquer aux peuplements encore en place.
- Une grande partie des zones touchées sont sensibles aux incendies. Le dégagement des pistes de défense de la forêt contre les incendies (DFCI) et, plus globalement, la sécurisation des massifs vis-à-vis du feu est un enjeu prioritaire. À ce jour dans le département de l'Hérault, ce sont encore près de 120 km de pistes DFCI obstruées par des chablis qu'il faut rendre opérationnels avant la saison estivale.
- Majoritairement sensibles aux tassements, les sols sont encore très détrempés. Dans ces conditions, l'exploitation forestière doit être organisée et encadrée pour ne pas compromettre la reconstitution des peuplements.
- Les entrepreneurs de travaux forestiers, souvent « au repos forcé » cet hiver en raison des pluies abondantes, traversent une situation de grande fragilité financière. Ils ne pourront intervenir dans ces chantiers complexes et à faible rendement que dans des conditions économiquement viables.

Des priorités se dégagent, des orientations se dessinent, mais les conditions météorologiques ne facilitent pas les choses !

Accompagner les propriétaires forestiers sinistrés

Alors que l'évacuation des chablis a commencé, le CNPF Occitanie est mobilisé, au côté des autres acteurs et en particulier des Directions Départementales des Territoires et des gestionnaires, pour aider les propriétaires forestiers et faire en sorte qu'elle se déroule dans les meilleures conditions techniques et financières possibles.

Sur la partie héraultaise, la plus concernée, une quarantaine de propriétés dotées d'un document de gestion sont confrontées à des dégâts massifs. Beaucoup sont suivies par des gestionnaires avec lesquels le CNPF échange très régulièrement. Bien entendu, le CNPF intervient également en soutien des propriétaires qui le sollicitent directement. Afin de fluidifier au maximum les opérations d'exploitation post-tempête, il s'attache à traiter au plus vite les demandes de coupes qui se multiplient (45 demandes d'avis ou d'autorisation mi-mars).

Il faudra également s'investir auprès des propriétaires de forêts moins suivies, souvent situées plus en plaine (pour l'Hérault : secteur des Avant-Monts), mais pour lesquelles les risques d'incendie et de pullulation de scolytes sont, à terme, les plus élevés. La tâche est d'ampleur pour repérer les parcelles sinistrées, les infrastructures inutilisables et évaluer les niveaux d'exposition aux risques des massifs impactés et ceux limitrophes. Mais elle est indispensable pour mobiliser ensuite les acteurs qui pourront concourir à la réduction des risques en engageant les actions préventives qui s'imposent dès ce printemps. Un dispositif d'urgence, mobilisant des moyens humains et financiers pour aider notamment à la réouverture et à la remise en état des pistes DFCI et à l'exploitation des foyers potentiels de pullulation de scolytes, serait très utile au regard de l'importance de ces risques qui augmentent à mesure que l'été approche. Sur ce chantier majeur en particulier, le CNPF espère obtenir des renforts pour lui permettre d'amplifier son action.

À plus long terme enfin, la reconstitution des parcelles après exploitation devra être engagée, dans des zones où la pente et les difficultés d'accès compliquent singulièrement la tâche.

Sébastien DROUINEAU,
Élise BUCHET,
Jean-Michel d'ORAZIO
CNPF Occitanie



Une parcelle de Douglas entièrement soufflée sur Pardailhan (34)

Marché du bois en Occitanie :

QUELLES TENDANCES EN 2025 ?

La vente de ses bois concrétise, pour un propriétaire, des décennies de soins et d'investissements apportés à ses forêts. Il est donc essentiel de préparer ce moment clé.

De nombreux facteurs entrent en compte dans la formation du prix et peuvent expliquer des écarts importants d'un lot à l'autre : essences, bien sûr, mais aussi taille du lot, facilité d'exploitation, qualité des bois, conjoncture économique. Cependant, si la comparaison du prix de vente des bois de différentes parcelles est un exercice délicat, il reste essentiel de se tenir informé de l'état des marchés et des tendances.

Jean-Christophe CHABALIER, CNPF Occitanie



Élise Buchet © CNPF

Dossier



Une analyse importante, mais non exhaustive

L'analyse réalisée porte sur un volume de bois de 340 600 m³ mis en vente en Occitanie ou dans les départements voisins. Toutes les ventes n'ont pu être suivies : l'échantillon examiné regroupe principalement des ventes réalisées au second semestre 2025 et n'inclut pas, notamment, les ventes de bois des forêts publiques des Pyrénées centrales et occidentales. Nous avons cependant intégré les résultats de la vente ONF PACA qui peuvent intéresser les départements méditerranéens d'Occitanie. Les ventes privées sont celles des experts forestiers d'Occitanie (printemps et automne) et de la coopérative Cosylva.

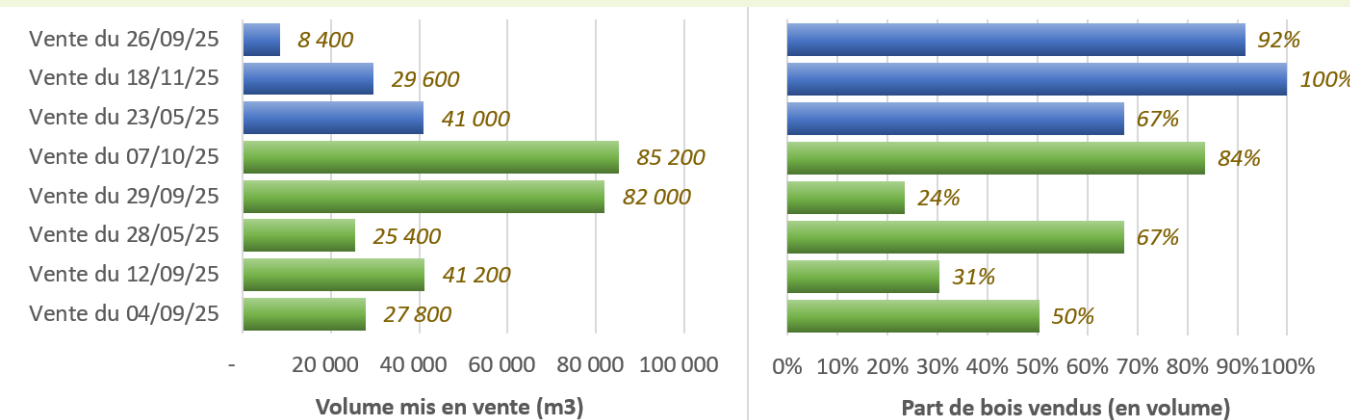
Les calculs des prix moyens par essence se font uniquement sur les lots vendus en bloc et sur pied.

| | Mélèzes | Cèdre | Douglas | Epicéa commun | Sapin pectiné | Hêtre | Pin noir d'Autriche | Pin sylvestre | Pin à crochets | Pin laricio | Pin | Autres Pins | Chêne vert |
|-------------------|---------|-------|---------|---------------|---------------|-------|---------------------|---------------|----------------|-------------|-----|-------------|------------|
| Vente du 26/09/25 | | 82 | 78 | 59 | | | | | | | | | |
| Vente du 18/11/25 | | 71 | 66 | | | 29 | | | | | | | |
| Vente du 23/05/25 | 52 | 79 | 76 | 47 | | | | | | | | | |
| Vente du 07/10/25 | 31 | 78 | 40 | 37 | 22 | 24 | 21 | 25 | | | | | |
| Vente du 29/09/25 | | 39 | 53 | 27 | 29 | 20 | 24 | 21 | 26 | | | | |
| Vente du 28/05/25 | 53 | | | 38 | 22 | 25 | 17 | | | 19 | 24 | 18 | |
| Vente du 12/09/25 | | 74 | 38 | 26 | 19 | | | | | | 21 | | |
| Vente du 04/09/25 | | | | | | | | | | | | 14 | |

Les résultats de quelques ventes de bois en 2025 (prix moyen en €/m³)

Des difficultés à vendre du bois en forêt publique ?

C'est ce que semble montrer la faible part de bois ayant trouvé preneur dans ces ventes. Et encore, les données présentées n'intègrent pas la vente du 17 juillet 2025 réalisée par l'ONF Midi-Méditerranée-Centre-Ouest-Aquitaine dont le pourcentage d'invendus était de 73 %. Parmi eux, 10 lots de chênes représentant 5 400 m³ étaient mis en vente par l'Agence Aveyron-Lot-Tarn-Tarn-et-Garonne sans qu'aucun n'ait reçu d'offre !



Volumes de bois commercialisés et vendus

Difficile pour autant d'en tirer des conclusions définitives. En effet, le taux d'invendus tient à l'état de la demande, mais aussi aux choix des propriétaires en matière de fixation des prix de retrait. Par ailleurs, la vente d'octobre a semblé redresser la barre avec seulement 12 % d'invendus et des prix plus conformes à la tendance observée en forêt privée.

Finalement pour l'analyse des prix réalisée ci-après, nous nous sommes principalement concentrés sur les ventes en forêt privée dont le taux de vente est élevé.

Le détail des différentes ventes analysées :

- Le 23/05/25 : vente de printemps des Experts forestiers en Occitanie
- Le 04/09/25 : vente organisée par l'ONF, agence Gard / Hérault
- Le 26/09/25 : vente COSYLVA
- Le 07/10/25 : vente organisée par l'ONF, agences Lozère, Gard / Hérault et Aveyron / Lot / Tarn / Tarn-et-Garonne
- Le 28/05/25 : vente organisée par l'ONF, agences Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes / Var
- Le 12/09/25 : vente organisée par l'ONF, agences Gard / Hérault et Aveyron / Lot / Tarn / Tarn-et-Garonne
- Le 29/09/25 : vente organisée par l'ONF, agence Ariège / Aude / Pyrénées-Orientales
- Le 18/11/25 : vente d'automne des Experts forestiers en Occitanie



Quels prix pour les essences les plus communes en Occitanie ?

Note préalable : toutes choses égales par ailleurs, les prix d'achat proposés sont normalement plus élevés pour des lots de bois provenant de coupes définitives que pour les lots provenant de coupes d'éclaircies, en raison d'un volume unitaire et d'un prélèvement à l'hectare supérieurs. Le prix moyen calculé dépend donc de la répartition entre éclaircies et coupes définitives, qui n'est jamais la même d'une vente à l'autre. Il s'agit d'un paramètre de variation assez important qui incite à ne pas considérer les résultats comme des mercuriales, pouvant être analysées « à l'euro près ».

Le Douglas tire encore une fois son épingle du jeu avec un prix moyen de 75 €/m³. Même si ce prix n'atteint pas les niveaux de 2021 et début 2022, où l'essence dépassait la barre des 100 €, c'est un chiffre honorable par rapport à l'année dernière où il se vendait en moyenne aux alentours des 60 €/m³.

L'Épicéa commun le talonne de près avec un prix moyen sur les ventes privées de 73 €/m³.

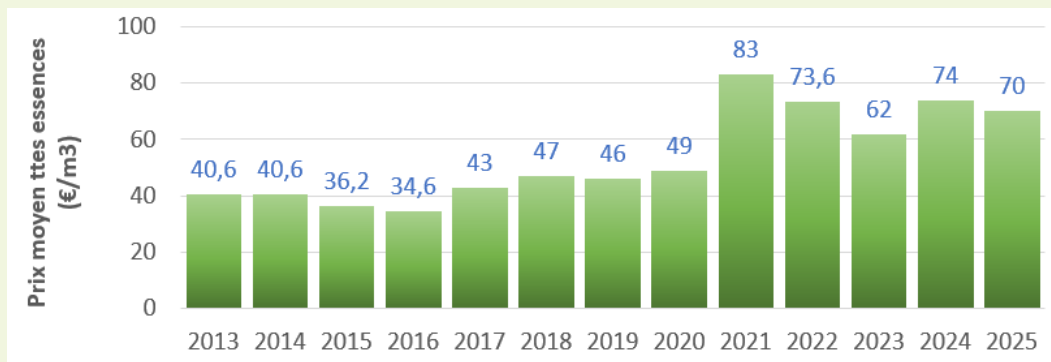
Le Sapin pectiné connaît un regain de forme en forêt privée à 55 €/m³ mais ce prix moyen recouvre des réalités contrastées. Certains lots, issus de la Montagne Noire, correspondent à des coupes définitives réalisées dans des conditions d'exploitation assez faciles et à des bois de bonne qualité, principalement destinés à la charpente industrielle. Cela explique l'intérêt des acheteurs qui n'hésitent pas à payer plus de 75 €/m³ pour des arbres dont le volume unitaire dépasse à peine 1,5 m³, loin du sapin de montagne en futaie irrégulière où l'exploitation n'est pas mécanisable et le prélèvement dépasse rarement les 60 m³/ha. Même si celui-ci s'est plutôt bien vendu cette année, son prix moyen est de l'ordre de 45 €/m³.

Pour **les pins**, le prix moyen s'établit à 24 €/m³, en considérant l'ensemble des espèces et des ventes, avec un minimum de 17 €/m³ pour du pin sylvestre (ONF PACA) et un maximum de 29 €/m³ pour du pin noir d'Autriche (Experts Occitanie) et des prix des pins méditerranéens compris entre 21 et 24 €/m³.

Le Hêtre, pour lequel nous n'avons que des chiffres en forêt publique pour un volume de 16 000 m³ analysés, stagne à 21 €/m³ de moyenne.

En résumé, pour ces ventes, le Douglas tient toujours le haut du pavé mais il est de plus en plus talonné par l'épicéa dont la ressource poursuit son érosion, créant des tensions d'approvisionnement qui favorisent une augmentation du prix de vente. Il constitue la seule ressource en bois blanc de résineux avec le sapin qui semble également profiter de cette tension... Les prix sur les autres essences restent faibles.

Pour la période et les ventes analysées, 2025 aura été une année satisfaisante au regard de la conjoncture économique morose, malgré un taux d'inventures en forêt publique qui interroge. La situation économique et politique, difficile et incertaine, sur le plan national et international n'a certainement pas facilité un engouement des transformateurs, provoquant un essoufflement de la demande qui se concentre sur les lots comportant les bois de meilleure qualité et où les conditions d'exploitation sont favorables. L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des précédentes, comme semble le résumer l'évolution des ventes de Cosylva depuis 2013.



Ventes de bois organisées par COSYLVA : évolution des prix d'achats moyens

La vente de 2025, confidentielle avec seulement 8 800 m³, ne peut conduire à tirer des conclusions générales sur le prix du marché, compte tenu notamment du faible volume commercialisé mais aussi de la qualité des lots, triés sur le volet et qui bénéficient en général de conditions d'exploitation particulièrement faciles. Par contre, elle est intéressante car elle est homogène d'une année sur l'autre (mêmes essences dans les mêmes conditions d'exploitation) et permet donc de rendre compte des tendances.

Des inquiétudes pour les bois de trituration ?

Les ventes présentées dans ce dossier portent presque exclusivement sur du bois d'œuvre. C'est le cas pour les lots de douglas, d'épicéas et de sapins, ça l'est moins pour ceux de chênes verts et de hêtres, majoritairement destinés au chauffage, mais aussi, dans une moindre mesure, pour les lots de pins, utilisés en partie pour la fabrication de palette et en partie en bois de trituration (ou bois d'industrie) pour la fabrication de panneaux, mais surtout de papier. De plus, toute coupe de bois d'œuvre génère également des bois de qualité secondaire, destinés à la trituration, et qui contribuent à l'équilibre économique des chantiers.

En Occitanie, ces bois de trituration ont pour principale destination les deux papèteries du groupe Fibre Excellence basées à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) et à Tarascon (Bouches-du-Rhône, à 25 km à l'Est de Nîmes). Elles consomment chaque année 2,5 millions de tonnes de rondins de bois et de plaquettes de scieries pour produire, conjointement, de la pâte à papier et de l'électricité. Or, les deux sites font face à d'inquiétantes difficultés économiques qui compromettent gravement leur activité. Leur fermeture menacerait tous les acteurs impliqués dans leur approvisionnement : propriétaires forestiers, entrepreneurs de travaux, exploitants forestiers et scieurs notamment.

Quid des bois brûlés l'été dernier, notamment dans l'Aude ?

Ces bois sont souvent exploitables et vendables, et des ventes ont déjà eu lieu en forêt publique. Bien sûr, leurs prix unitaires peuvent paraître faibles, mais ces bois sont destinés à la plaquette forestière et le coût de leur exploitation pèse lourd au regard de la valeur du produit fini.

| Commune | Essences | Vol. total (m ³) | Surf. (ha) | Prix de vente (€) | Prix (€/ha) | Prix unit. (€/m ³) |
|-----------------------|---------------------------------|------------------------------|------------|-------------------|-------------|--------------------------------|
| Bages | Pin d'Alep | 4 177 | 53 | 52 320 | 987 | 12,52 |
| Bizanet | Pin pignon | 3 033 | 34 | 45 512 | 1 339 | 15,01 |
| Narbonne | Pin maritime | 6 012 | 59 | 28 520 | 483 | 4,74 |
| Thézan-des-Corbières | Pin d'Alep | 4 441 | 198 | 55 550 | 281 | 12,51 |
| Coustouge | Pin d'Alep + Pin pignon | 961 | 37 | 10 550 | 285 | 10,98 |
| Fontjoncouse | Cèdre + Pin d'Alep + Pin pignon | 2 455 | 160 | 13 550 | 85 | 5,52 |
| Fraissé-des-Corbières | Cèdre + Pin pignon | 2 299 | 55 | 20 480 | 372 | 8,91 |
| | | 24 900 | 635 | 226 482 | | |

Les ventes de bois des forêts communales incendiées dans l'Aude

Ce revenu, finalement non-négligeable, met un peu « de baume au cœur » à ces communes durement touchées et pourra sans doute participer à la remise en état des parcelles à l'avenir. Notons quand même que certains bois brûlés se sont vendus à 15 €/m³.

Le travail a également commencé en forêt privée, notamment dans les plus grosses propriétés. Les demandes d'autorisation de coupes de bois brûlé déposées en Direction Départementale des Territoires et de la Mer représentent ainsi, début mars 2026, de l'ordre de 250 ha. Les propriétaires s'organisent et ont créé fin 2025, avec l'accompagnement du CNPF, l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière des Corbières dont un des objectifs est l'organisation d'une gestion commune des parcelles sinistrées notamment, dans un premier temps, pour la vente des bois.

Plus d'information sur notre site internet: <https://occitanie.cnpf.fr/l-association-syndicale-libre-de-gestion-forestiere-des-corbieres>



Exploitation d'une parcelle incendiée en forêt privée à Thézan-des-Corbières (Aude)

La santé des forêts occitanes en 2025

Le Département de la Santé des Forêts a établi, pour la Corse, la région PACA et l'Occitanie, le bilan sanitaire de l'année passée. *Parlons Forêts* reprend les principaux faits marquants qui concernent notre région.

Aurélien Colas © CNPF

Attaque de *Sphaeropsis* sur Pins noirs dans le Larzac

Une année plutôt chaude et sèche

Après un printemps pluvieux, bienvenu pour la forêt suite à un hiver peu arrosé, l'été 2025 s'est révélé chaud et sec, ponctué d'épisodes orageux occasionnant localement des dégâts forestiers. Le centre de la Haute-Garonne, dès la mi-mai, a ainsi été marqué par d'intenses épisodes localisés de grêle, tandis que les orages de la fin juin ont été accompagnés de fortes rafales au nord de l'Aveyron et de grêle dans le Gers. Chaleur, sécheresse prolongée et vent ont surtout aggravé la sensibilité des forêts au feu, favorisant l'éclosion de grands incendies qui ont principalement affecté le département de l'Aude. La sécheresse s'est prolongée jusqu'en automne, notamment en zone méditerranéenne.

Côté feuillus : affaiblissement n'est pas dépérissement !

Les chênes décidus ont surtout été marqués par les épisodes de grêle et des défoliations précoces consécutives au second épisode de canicule¹. D'autres défoliations ont une origine biotique, comme la tordeuse verte, responsable d'une attaque spectaculaire en Aveyron, ou la punaise réticulée qui continue sa progression en Occitanie. Très actif en 2024 sur les chênaies gasconne et de la plaine garonnaise, l'oïdium a, à l'inverse, relativement épargné l'Occitanie en 2025.

Quoique toujours dégradé, l'état sanitaire des peuplements de Chênes verts s'est amélioré, sauf dans la plaine des Pyrénées-Orientales où des dépérissements ont été signalés. Le département, marqué par une sécheresse exceptionnelle ces dernières années, est également confronté à des défoliations dans la suberaie.

Peu de faits notables pour le Châtaignier, à l'exception de problèmes assez importants de chancres dans le Lot. L'année est également calme pour la peupleraie : les rouilles se sont montrées discrètes et les signalements liés à la punaise diabolique sont en baisse². De même, les hêtraies n'ont fait l'objet que de quelques signalements liés aux coups de chaleur estivaux.

La chalarose du frêne, désormais présente sur tout le territoire régional à l'exception du pourtour méditerranéen où les conditions climatiques lui sont défavorables, reste le problème sanitaire le plus marquant des peuplements feuillus.

Côté résineux : des fragilités héritées des années précédentes

Malgré une baisse des signalements en 2025, les attaques de scolytes sont restées importantes dans les pessières des Hautes-Pyrénées et d'Ariège. Le devenir des épicéas en Occitanie est globalement très compromis.

Le déficit foliaire des Douglas verts reste élevé, illustrant la difficulté des peuplements à se remettre de la sécheresse et de la canicule de 2022. Certains peuplements ont été affectés par des rougissements physiologiques liés à des à-coups climatiques hivernaux et estivaux.

Si la processionnaire du pin est présente partout, la situation est préoccupante essentiellement dans les Pyrénées où les niveaux de populations sont assez importants et en augmentation. La situation sanitaire du Pin sylvestre continue de se dégrader, avec un déficit foliaire élevé et en légère augmentation. Pour cette essence, mais aussi pour les Pins noirs (incluant les Pins laricios), les principaux signalements concernent la maladie des bandes rouges et des attaques de *Sphaeropsis*, notamment dans les peuplements exposés à la grêle. Si peu de signalements concernent les Pins d'Alep en 2025, une vigilance est requise pour les peuplements touchés par les incendies de l'été. Des attaques de scolytes sont enfin à noter sur les Pins maritimes des Pyrénées-Orientales.

2025 n'a pas aggravé plus encore la situation du Sapin pectiné, à l'exception des signalements de chermès des rameaux dans les Hautes-Pyrénées.

Les Cèdres, enfin, ont fait l'objet d'une attention particulière suite à de nombreux rougissements des pousses de l'année. Une meilleure compréhension de ces phénomènes et de leurs conséquences sylvicoles est essentielle pour cette essence très utilisée en reboisement.

Pour retrouver le bilan sanitaire complet, rendez-vous sur : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/bilans-sylvosanitaires-de-l-annee-2025-a4704.html>

¹ Ce mécanisme de défense des arbres, qui leur permet de limiter la perte en eau liée à la transpiration, ne conduit qu'à un affaiblissement habituellement réversible, sauf en cas de répétition ou d'autre agression.

² La piqûre de cette punaise diabolique provoque des nécroses, favorisant les bris de cime, et pouvant provoquer le dessèchement de la partie supérieure de la tige en cas d'annélation complète.

L'enrichissement d'une pinède pour préparer la forêt au changement climatique

Dans le cadre du projet COOPTREE et pour répondre à une volonté de proposer des outils pour améliorer la résilience des peuplements forestiers au changement climatique, le CNPF a développé un projet pilote d'enrichissement par points d'appui dans une ancienne plantation de pins laricio de Corse en Montagne Noire audoise.

Comme beaucoup de plantations forestières de cette région, les peuplements résineux de cette propriété sont issus des grandes campagnes de plantation du Fond Forestier National (FFN), dans les années 1960-1970. Elles ont toujours été traitées en futaie régulière, faisant l'objet d'une sylviculture très dynamique.

Les tempêtes de 1999 et de 2009, ainsi que les épisodes de sécheresse et de canicule des deux dernières décennies n'ont pas épargné ces peuplements, engendrant des dépérissements parfois importants. Une réflexion a donc été menée par le propriétaire et le gestionnaire pour améliorer leur résistance et leur résilience et s'orienter vers une sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC).

Grâce au projet COOPTREE, le CNPF Occitanie a pu appuyer l'initiative du propriétaire en lui permettant de réaliser, sur une parcelle-test d'environ 6 ha, un enrichissement par points d'appui pour

aider au renouvellement du peuplement et favoriser la diversification des essences dans l'optique d'une conversion vers la SMCC. Si cette voie est prometteuse en réponse aux effets du changement climatique, les modes opératoires restent à affiner et la méthode à diffuser. L'installation et le suivi dans le temps du dispositif poursuivent donc deux objectifs :

- conforter les connaissances, en précisant les modalités et les coûts d'intervention, en identifiant les points de vigilance et les améliorations possibles et en vérifiant l'efficacité du dispositif au regard de l'objectif poursuivi ;
- mais aussi faire office de « démonstrateur » pour mieux faire connaître la méthode et proposer des outils de gestion adaptative à moyen terme.



Capucine Badinier © CNPF

16 placeaux de 16 plants chacun ont ainsi été installés fin janvier sur la parcelle. Neuf nouvelles essences ont été introduites, *a priori* plus adaptées à la sécheresse :

| | | |
|--------------------|-------------------|---------------------|
| o Alisier blanc | o Érable sycomore | o Pin sylvestre |
| o Cèdre de l'Atlas | o Hêtre commun | o Sapin de Nordmann |
| o Chêne pubescent | o Pin maritime | o Sapin pectiné |

La plantation a été réalisée fin janvier. Les épisodes de neige lourde et de vents violents qui se sont abattus dans la propriété en février, ont déjà donné une première leçon en montrant la nécessité de renforcer la solidité des placeaux !

L'évolution du peuplement, amorcée grâce au dispositif d'enrichissement, dépendra également de l'adaptation de la sylviculture et de la survenue, ou non, d'éventuels aléas. La réussite de l'opération se mesurera donc au fil du temps, mais l'installation réalisée livre déjà des enseignements et le travail de valorisation commence donc dès à présent. La réalisation de synthèses technico-économiques, la communication, au travers d'articles ou de visites, et le suivi du dispositif permettront de connaître et faire connaître tous les résultats utiles.

Capucine BADINIER, CNPF Occitanie



Capucine Badnier © CNPF

Quelques mots sur le projet COOPTREE, un projet de coopération transfrontalière entre forestiers...

Le projet COOPTREE réunit 18 partenaires techniques, scientifiques et institutionnels de France, d'Espagne, d'Andorre et du Portugal, autour de la problématique de l'adaptation des forêts aux effets du changement climatique. Il bénéficie, pour cela, d'un financement européen via le programme SUDOE, complété par des financements nationaux et/ou régionaux.

Si le projet intègre un volet scientifique visant par exemple à préciser les conditions de sol et de climat dans lesquelles se trouvent des espèces d'intérêt vis-à-vis du changement climatique, à caractériser génétiquement ces essences, ou à étudier les mécanismes physiologiques impliqués dans la réaction des arbres à la sécheresse, le dispositif de la Montagne Noire audoise s'intègre dans un second axe, visant à organiser un retour d'expérience des nombreux dispositifs d'expérimentation ou de démonstration mis en place en vue d'améliorer la résistance et la résilience des forêts et à compléter ce réseau.

Avec le soutien financier de :



Co-funded by
the European Union



Un nouveau Bureau au CNPF Occitanie...

Arrivé au terme d'un premier mandat de 3 ans, Amaury de GALARD a été réélu à l'unanimité par ses pairs à la Présidence du Conseil de centre du CNPF Occitanie, réunit ce 24 mars. Dans la continuité de son élection, Amaury de GALARD a soumis à l'approbation - là encore unanime - des conseillers de centre un Bureau légèrement remaniée, où Philippe LAPORTE (Lozère) remplace Stéphane FOURY (Aveyron). La nouvelle équipe est donc composée de :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| • Amaury de GALARD | Président |
| • Yannick BOURNAUD | Premier Vice-Président |
| • Roseline LABARRIERE DUCHAMP | Seconde Vice-Présidente |
| • Philippe LAPORTE | Troisième Vice-Président |
| • Isabelle CORRE | Quatrième Vice-Présidente |
| • François de MARCILLAC | membre |
| • Roger PAILLES | membre |

Félicitations au Président et au Bureau de notre délégation régionale qui ne manqueront pas de sujets à débattre dans les 3 prochaines années, et merci à Stéphane FOURY pour tout le travail accompli.

... et une équipe technique renforcée

Plusieurs départs, annoncés pour la plupart dans le précédent numéro de *Parlons Forêts*, ont été remplacés en ce début d'année :

- Loriane PARADOWSKI a pris en charge le secteur ouest Ariège / sud Haute-Garonne, laissé vacant par Aurélien COLAS. Elle y contribuera au développement des documents de gestion durable, des bonnes pratiques de gestion, au suivi de la santé des forêts, et aux différents projets qui y sont mis en œuvre.
- Olivier ARFAOUI remplace Cyprien VIALIS pour des missions d'animation territoriale sur le nord de l'Aveyron et l'ouest de la Lozère, dans le cadre notamment de la Charte Forestière du Territoire de l'Aubrac, du projet MC4CO2 visant à améliorer la séquestration de carbone par les forêts, et du programme d'animation foncière de la Lozère.
- Jeanne SOUBEYRAN a rejoint la Lozère pour participer aux actions de la Forêt Irrégulière École et contribuer à l'animation territoriale du Sud-Lozère, dans le cadre de sa Charte Forestière et du projet MC4CO2. Elle succède à Coralie de ROO.
- Bruno GALLION reste au CNPF mais rallie la délégation régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes. Merci à lui pour son travail, son expertise et sa bonne humeur et bonne continuation ! Il est remplacé sur le nord de l'Hérault par Tiffen VIRET pour animer le Plan de Développement de Massif Lodévois Larzac et des actions de promotion de pratiques de gestion forestière favorables à l'eau dans deux impluviums.
- Enfin, Bernard TEYSSÉDOU rejoint le nord du Lot en remplacement d'Olivier SANTINI, dans le cadre d'une animation territoriale « post-PDM » et, là aussi, d'actions d'animation « forêt et eau » sur les bassins versants du Lot et du Célé.

Bienvenu à tous !

Au revoir, Monsieur VINCENS



Nous avons appris tardivement le décès de Georges VINCENS, survenu en fin d'année 2025. Cet ancien magistrat possédait une forêt de 90 ha à Ségurs, dans l'Aveyron. Il s'est engagé, à ce titre, auprès du aussi du CRPF Midi-Pyrénées, où il a enchaîné deux mandats entre 2005 et 2017, mais aussi du syndicat des forestiers privés de son département qu'il a même présidé.

Très attaché à son domaine de Cabanes, il ne se passait pas une semaine sans qu'il n'arpeute ses peuplements et ne porte son regard « de forestier écologiste béotien » comme il aimait parfois le dire, sur ses arbres qu'il aimait profondément.

Parlons Forêts présente ses sincères condoléances à sa famille.